



iDES : parlons droits économiques et sociaux

Consignes pour la soumission d'un billet de blogue

- Le sujet de votre billet de blogue doit être lié ou connexe aux droits économiques et sociaux, au niveau du droit international, régional ou interne.

Par exemple, le billet peut porter sur des problématiques reliées à l'accès à l'éducation, aux soins, services et déterminants de la santé, au logement, à l'alimentation suffisante et aux prestations de sécurité sociale. Il peut aussi porter sur les thèmes de la pauvreté, l'itinérance, la solidarité, la justice sociale, l'accès à la justice pour les personnes pauvres et en situation de vulnérabilité, les organismes communautaires, l'égalité, la vulnérabilité, ou tout autre sujet connexe aux droits économiques et sociaux.

- Mise en forme et références

Le texte proposé doit être en Times New Roman, 12 pts, interligne 1.5, avec un maximum de 2500 mots (environ 15 minutes de lecture). Le billet peut être écrit en français ou en anglais. Il faut fournir le titre du billet, le nom du ou des contributeur(s) avec une courte biographie, et entre 3 et 5 mots clefs. Il est possible d'ajouter du contenu multimédia, notamment des images, qui n'est pas protégé par un droit d'auteur limitant l'utilisation.

Afin de simplifier la lecture, les sources des références consultables gratuitement sur le web doivent être intégrées au texte sous forme d'hyperliens. Pour les autres sources, la référence se fait avec une note de bas de page, de manière complète et uniforme.

Chaque billet sera suivi de la mention : « Les réflexions contenues dans ce billet n'appartiennent qu'à leur(s) auteur(s) et ne peuvent entraîner la responsabilité de COMRADES, des membres de ce partenariat, ou des personnes qui ont révisé le billet. »

- Publication

Vous pouvez soumettre votre billet de blogue sous format Word (.doc ou .docx) à l'adresse comrades@fd.ulaval.ca. Le billet fera l'objet d'un examen et de révisions par au moins deux personnes, professeur.e.s et/ou candidat.e.s à la maîtrise et au doctorat. Le cas échéant, il pourra vous être retourné pour correction.

Si accepté, votre billet sera publié sur la page blogue du site <https://comradespartenariat.com/> et diffusé dans nos réseaux, notamment la page Facebook de la Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux. Si vous souhaitez publier votre billet ailleurs, vous devrez

mentionner qu'il a été publié initialement sur le blogue de COMRADES. Nous n'acceptons pas les billets qui ont déjà été publiés ailleurs.

Nous avons hâte de vous lire !